

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	12 Conclusion 12.3 Comment trouver des aides pour financer votre projet ?	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

- **A temps partiel.**

Ce qui nécessite un gros investissement personnel et surtout familial et un moindre investissement professionnel pendant deux ans.

Il existe différents établissements dispensant ces formations de haut niveau à l'international – aux **Etats-Unis**, en **Europe**, en **Asie** – et aussi en **France** dans le cas du temps partiel.

Le coût de ces formations varie essentiellement en fonction de la réputation de la **Business School** – entre 15 000 **Euros** et 100 000 **Euros** pour **Harvard** – qui dépend pour une grande part par son taux d'internationalisation i.e. par la proportion du nombre d'étudiants étrangers. Encore faut-il garder à l'esprit que la meilleure carte de visite est vous-même et non la renommée de l'établissement...

Cet ouvrage ne prétend pas se substituer à l'une de ces formations de haut niveau, ne serait-ce que par le fait des réflexes acquis au cours des nombreux cas traités, des échanges interpersonnels et interculturels avec les animateurs et les participants. En revanche, il peut être un support de référence intéressant tout au long de ces cycles.

12.3 Comment trouver des aides pour financer votre projet ?

Une fois le **Business Plan** de votre projet rédigé et validé par une étude marketing de proximité, reste alors à trouver les financements nécessaires pour le démarrer. Voici les principales aides provenant de l'Etat – l'**Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR)** – ou des collectivités locales :

F

Organisme.	Objet et critère d'éligibilité.	Montant maximum.
Anvar	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des frais de conseil engagés pour une innovation. • Subvention sur dossier. 	15 000 €
	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des frais de Recherche & Développement pour une innovation validée. • Concours annuel. 	450 000 €
	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des dépenses engagées. • Prêt à taux zéro pour une innovation validée. 	Non communiqué.
	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % du salaire chargé de la première année d'un ingénieur. 	25 000 €
Arex	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des frais de conseil engagés pour l'exportation. • 1 an d'existence au maximum. 	15 000 €
	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des frais de conseil engagés pour un salon à l'étranger. 	15 000 €
Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un emploi dans une entreprise nouvelle. 	20 000 €
CRITT	<ul style="list-style-type: none"> • 25 % du salaire chargé de la deuxième année d'un ingénieur. • Moins de trois ans d'existence. 	25 000 €